



COMPTE-RENDU ET PROCES VERBAL

Sous réserves des modifications pouvant être apportées lors de son vote au prochain Conseil Municipal

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 15 NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 12 NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 1 NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 13	L'an deux mille vingt et un, le mercredi 17 novembre, à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Artonne s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Stéphane HOUSSIER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le vendredi 12 novembre deux mille vingt et un.
---	--

PRESENT(E)S : 12

GISELLE BERNARD
DENIS CHARBONNIER
FABIENNE CHAUTY
ISABELLE DAURES
GAETAN DUBIEN
ALAIN FAUGERAS
SEBASTIEN GRAVIER
STEPHANE HOUSSIER
ROMAIN LEGRAND
MARIE-ANGE MERCIER
KARINA MONNET
DAMIEN ROSSEEL

REPRESENTE(E)S (1) : NICOLAS MIALON à ROMAIN LEGRAND

NON REPRESENTE(E)S (2) : CELINE DOUARIN, JEAN-PAUL VIVIER

Secrétaire de séance : ROMAIN LEGRAND

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19H.

TRAVAUX

Rapporteur : Stéphane Housier

1. VALIDATION LOTS TRAVAUX 3 GRANDE RUE

Suite à la Commission d'appel d'offres du 17 novembre 2021, les travaux de démolition, de restauration de murs et de rénovation d'une toiture de la ruine du 3 Grande Rue, ont fait l'objet de la réception de plusieurs devis par lot à savoir :

Lot couverture

Délépine 27 197,21 € HT

Imbert 16 865,50 € HT

Lot maçonnerie

Dubosclard 56 530 € HT

Dôme Bat 65 400 € HT

Le choix proposé est l'entreprise Imbert et l'entreprise Dubosclard, pour un total de 73 395,50 € HT auquel s'ajoutent les honoraires d'architecte du cabinet REALITE & DESCOEUR de 4.550,00 €. H.T Le budget total est de 77 945,50 € HT.

Une subvention de 50% de la région dans le cadre des « villages remarquables 2021 » et 23% du Département dans le cadre du plan de relance « 2^e FIC 2021 » ont été obtenues.

Il est proposé au Conseil municipal de valider les choix proposés par la Commission d'appel d'offres.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADMINISTRATIF

Rapporteur : Gisèle Bernard

1. DEMATERIALISATION AVEC LES SERVICES DE LA SOUS-PREFECTURE DE RIOM

Il est proposé de mettre en place la dématérialisation des actes administratifs avec les services de la sous-préfecture en :

- Signant un contrat adhésion avec un prestataire informatique
- Signant une convention avec la Sous-préfecture de Riom

Il est proposé au Conseil municipal de poursuivre le déploiement de la dématérialisation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. VIREMENT DE CREDITS

Pour s'assurer de travaux ou d'acquisition foncière avant la fin de l'année, il est proposé d'effectuer un virement de crédits de 5000 € du programme travaux de 3 Grande Rue vers le programme Acquisition Fradet.

Il est proposé au Conseil municipal de valider ce virement de crédits.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

INFORMATIONS DIVERSES

☞ Travaux - Croix des Rameaux

Plantation de haie par la Mission haies en présence du Président du département. 50 bénévoles, 500 arbres plantés sur 250 ml : bon succès de cette manifestation. Un travail du sol sera à finaliser pour planter 50 m supplémentaire.

☞ Travaux à la Place du Coude à Glénat : reprise des travaux la semaine prochaine

☞ Conseil école : toujours un problème de bruit à la cantine, plusieurs solutions sont évoquées

☞ Information communautaire : projet de piscine

Demande de la CC St Pourçain, Sioule Limagne Gannat pour participation de la CC Plaine Limagne à l'extention de la piscine de Gannat.

En parallèle, étude en cours pour une implantation communautaire sur 3 sites (Randan, Maringues, St Clément de Régnat). Investissement important (env. 5 m d'€) et cout de fonctionnement également élevé (env. 500 000 € par an). Des affinages seront demandés au bureau d'études pour proposer des coûts de fonctionnement plus réduits.

L'ordre du jour étant intégralement épuisé, le Maire clôt la séance à 20h00 min

*Compte-rendu établi à ARTONNE, le mercredi 17
novembre 2021
Stéphane HOUSSIER
Maire d'ARTONNE*